

Le soutien aux fonctions parentales

Durée : 2 jours - **Dates** : 29 et 30 juin 2022

Intervenante : Psychologue Clinicienne Psychanalyste

Public : Professionnel-le-s de la Petite Enfance, de l'Enfance et du Travail social

Prérequis : Aucun

Tarif entreprise/OPCO : 450 € **Autofinancement** : 400 €

Code stage: R E A 21/13029

Objectif général : Développement de compétence ou adaptation au poste

Objectifs : Ce stage a pour objectif d'être capable de s'appuyer sur une réflexion sur la famille et sur la parentalité, pour développer une collaboration plus étroite avec les parents.

Contenu

L'introduction du terme « parentalité » dans le vocabulaire des travailleurs sociaux et médico-sociaux traduit un assouplissement des règles sociales et la reconnaissance de la diversité des nouvelles formes de familles. La « parentalité » peut être succinctement définie comme l'ensemble des façons de vivre le fait d'être parent, réalité qui se conjugue dans les trois dimensions du biologique, du juridique et de la prise en charge quotidienne.

L'accompagnement dans l'exercice des fonctions parentales s'avère complexe et doit s'étayer sur la nature des difficultés, ponctuelles ou non, rencontrées par les parents et sur une délimitation du rôle du professionnel. La responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants et la reconnaissance de leurs fonctions de premiers éducateurs doit conduire ses actions.

Programme

- La cellule familiale actuelle : familles monoparentales, familles séparées, recomposées...
- La parentalité, un terme polysémique
- Les fonctions parentales, rôle du père, rôle de la mère
- Les compétences parentales, les ressources parentales
- Les relations parents / professionnel-le-s
- Le soutien aux fonctions parentales
- Le cadre de l'intervention
- Les relations avec les partenaires sociaux